



2013



Mine Agnico-Eagle Division LaRonde

Nom de la réalisation : Bottes pour coulées de ciment

Adresse: 10200, Route de Preissac, Rouyn-Noranda (Québec) J0Y 1C0

<u>Téléphone</u>: 819 759-3700

Personne ressource : M. Richard Fortier, Représentant à la prévention

<u>Concepteurs</u>: M. Richard Fortier, Représentant à la prévention Cordonnerie R. Drouin (située à Rouyn-Noranda)

Risques, ou agresseurs ciblés :

Risque d'handicap permanent (brûlures)

<u>Description</u> <u>du problème à</u> <u>résoudre</u> : Lors des coulées de ciment, les travailleurs portent des bottes de mineur traditionnelles. Il arrive que le ciment entre dans les bottes et provoque des brûlures chimiques importantes aux membres inférieurs. Les brûlures sont fréquentes (quelques fois par mois).

Description de la mesure préventive:

Comme les bottes de mineur avec métatarse sont obligatoires, ils ont ajouté aux bottes de mineur un manchon en toile rigide et le trou présent sur le côté des bottes a été bouché. Le manchon a une hauteur de 16 po, une largeur de 15 po et un diamètre (tour de jambe) de 30 po. La botte a maintenant une hauteur de 30 po et permet de faire les coulées de ciment sans exposer la peau. Une procédure a été écrite afin d'obliger les travailleurs à les utiliser lors de la coulée de ciment.

Résultats: Il n'y a plus de brûlures chimiques aux membres inférieurs depuis l'implantation.